



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/AC.172/160
3 avril 1995
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ DES CONFÉRENCES
Session de fond
21-25 août 1995

ORDRE DU JOUR ET PROGRAMME DE TRAVAIL DE 1995

Le Comité des conférences a approuvé à sa session d'organisation, le 23 mars 1995, l'ordre du jour de 1995 proposé par le Secrétariat (A/AC.172/1995/CRP.1). En conséquence, on trouvera reproduit ci-après l'ordre du jour de 1995 tel qu'approuvé par le Comité, avec indication de la documentation qui lui sera présentée durant l'année.

Ordre du jour de 1995

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Calendrier des conférences et réunions :
 - a) Adoption du projet de calendrier des conférences et réunions pour la période 1996-1997;
 - b) Amélioration de l'utilisation des services de conférence :
 - i) Statistiques relatives aux réunions des organes de l'Organisation des Nations Unies;
 - ii) Consultations avec les organes dont le taux d'utilisation des services de conférence est inférieur au seuil fixé;
 - iii) Services et installations de conférence disponibles à l'Organisation des Nations Unies;
 - iv) Amélioration de la coordination des conférences entre les organismes des Nations Unies;
 - c) Examen du projet de calendrier des conférences et réunions des organes subsidiaires du Conseil économique et social pour la période 1996-1997;
 - d) Demandes de dérogation au paragraphe 7 de la section I de la résolution 40/243 de l'Assemblée générale.
3. Contrôle et limitation de la documentation : établissement de comptes rendus des séances des organes subsidiaires de l'Assemblée générale.
4. Examen du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1996-1997 : services de conférence.
5. Adoption du rapport.

Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour.

2. Calendrier des conférences et réunions :

a) Adoption du projet de calendrier des conférences et réunions pour la période 1996-1997

Le Secrétariat présentera deux rapports écrits au Comité à sa session de fond d'août 1995 : le projet de calendrier des conférences et réunions pour la période biennale 1996-1997 et l'état récapitulatif des conférences spéciales programmées pour 1996.

b) Amélioration de l'utilisation des services de conférence :

i) Statistiques relatives aux réunions des organes de l'Organisation des Nations Unies

L'alinéa 2 b) i) sera examiné à partir d'un rapport écrit contenant des statistiques relatives aux réunions d'un échantillon élargi d'organes de l'ONU, notamment des chiffres relatifs à l'utilisation des services de conférence (pour l'interprétation et la documentation) à New York, Genève et Vienne. L'annexe du rapport comprendra un tableau synoptique, par secteur, des réunions tenues au cours des exercices biennaux 1992-1993 et 1994-1995 (en établissant des projections pour la seconde moitié de 1995), et comportera également le coût indicatif des services de conférence fournis ainsi qu'une ventilation des coûts des services de séance et de la documentation.

ii) Consultations avec les organes dont le taux d'utilisation des services de conférence est inférieur au seuil fixé

Au titre de cet alinéa, le Secrétariat, en consultation avec le Président, établira un rapport oral sur les consultations tenues entre le Président du Comité et les présidents des organes concernés, dont le taux d'utilisation des ressources a été inférieur au seuil fixé durant les trois dernières sessions.

iii) Services et installations de conférence disponibles à l'Organisation des Nations Unies

Le Secrétariat présentera un rapport sur cette question au Comité à sa session de fond de 1995. Ce document contiendra également le rapport sur l'amélioration de la coordination des conférences entre les organismes des Nations Unies, que le Comité a prié le Secrétariat de lui présenter au titre de l'alinéa 2 b) iv).

iv) Amélioration de la coordination des conférences entre les organismes des Nations Unies

Comme il a été noté ci-dessus, le rapport relatif à cet alinéa sera présenté en même temps que le rapport portant sur l'alinéa 2 b) iii).

c) Examen du projet de calendrier des conférences et réunions des organes subsidiaires du Conseil économique et social pour la période 1996-1997

Le Comité se réunira en juin 1995 pour examiner le projet de calendrier des conférences et réunions des organes subsidiaires du Conseil économique et social pour la période 1996-1997.

d) Demandes de dérogation au paragraphe 7 de la section I de la résolution 40/243 de l'Assemblée générale

Conformément à la procédure établie, les présidents des organes subsidiaires de l'Assemblée générale qui souhaitent se réunir au Siège pendant la cinquantième session de l'Assemblée doivent présenter leur demande au Président du Comité des conférences. Lesdites demandes seront présentées au Comité dans un document de séance qui sera établi à une date aussi rapprochée que possible de l'ouverture de la session pour assurer que les renseignements qui s'y trouvent soient aussi complets que possible.

3. Contrôle et limitation de la documentation : établissement de comptes rendus des séances des organes subsidiaires de l'Assemblée générale

Le Secrétariat établira un rapport contenant le texte des réponses présentées par les six organes concernés comme suite à la demande de l'Assemblée générale.

4. Examen du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1996-1997 : services de conférence

Le Secrétariat présentera au Comité, pour examen à sa session de fond de 1995, le texte explicatif concernant le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1996-1997 : services de conférence.

Dans le cadre de l'examen du projet de budget-programme des services de conférence pour l'exercice biennal 1996-1997 auquel procédera le Comité, le Secrétariat fera également un rapport oral sur les mesures prises en application des recommandations formulées dans l'étude détaillée des services de conférence à New York.

En outre, le Secrétariat présentera au Comité un rapport oral sur les applications technologiques dans le cadre des propositions du Secrétaire général concernant le budget-programme.

Enfin, le Secrétariat présentera un rapport oral sur la suite donnée à la teneur de l'annexe II du rapport du Comité des conférences¹ dans le cadre des propositions relatives au budget-programme.

5. Adoption du rapport.

Note

¹ Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante-neuvième session, Supplément No 32 (A/49/32/Rev.1).